

Sommaire Inversé

	Pièce	Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) concernée(s)	Observations
C o d e d e l ' e n v i r o n n e m e n t	CERFA précisant : - Identité du demandeur - Emplacement de l'installation - Nature et volume des activités - Identité de l'architecte auteur du projet - Surface de plancher des constructions projetées, s'il y a eu lieu répartie selon les différentes destinations - Lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées à être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet, la destination de ces constructions et leur surface de plancher - Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions par commune concernée (article 4-4° du décret n°2014-450)	CERFA	Lettre de demande d'Autorisation unique	Fichier n°1	Pages 5 à 38	
	Procédés de fabrications (art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-1	Etude d'impact	Fichier n°4-1	Pages 30 à 37	
	Capacités techniques et financières de l'exploitant (art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-2	Lettre de demande d'Autorisation unique	Fichier n°3	Pages 7 à 14	
	Carte au 1/25 000 ou, à défaut au 1/50 000 (R 512-6 1° du CE)	AU-3	Plan de situation	Fichier n°7-3		
	Plan à l'échelle de 1/2500 au minimum des abords de l'installation (R 512-6 2° du CE)	AU-4	Plan des abords de l'installation	Fichier n°7-5 Fichier n°7-6		
	Plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum de l'installation- ou un plan à une échelle réduite si cela est sollicité (R 512-6 3° du CE)	AU-5	Plan du périmètre de l'installation	Fichier n°7-7 à 12		
	Etude d'impact (R 512-4 4° du CE)	AU-6	Etude d'impact	Fichier n°4-1		
	Résumé non technique de l'étude d'impact (R122-5 du CE)	AU-7	RNT de l'étude d'impact	Fichier n°4-2		
	Evaluation des incidences Natura 2000 (L414-4 du CE)	AU-8	Etude Ecologique	Fichier n°4-5-1	Pages 141 à 149	
	Etude de dangers (R512-6 5° du CE)	AU-9	Etude de Dangers	Fichier n°5-1		
C o d e d e l ' e n v i r o n n e m e n t	Notice précisant (R431-8 du CU) 1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ; 2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet :	AU-10.1	Etude paysagère	Fichier n°4-3		

Sommaire Inversé

I ' u b a n i s m e	<p>a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ;</p> <p>b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ;</p> <p>c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ;</p> <p>d) Les matériaux et les couleurs des constructions ;</p> <p>e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ;</p> <p>f) L'organisation ou l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.</p>					
	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions (R431-9 du CU)	AU-10.2	Plans demande d'autorisation unique	Fichier n°6-2	Pages 8 à 45	
	Plan des façades et des toitures (R431-10 du CU)	AU-10.3	Plans demande d'autorisation unique			
	Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.4	Plans demande d'autorisation unique	Fichier n°6-2	Pages 47 à 84	
	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.5	Etude paysagère et patrimoniale Carnet de Photomontages	Fichier n°4-3 Fichier n°4-4		
	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R431-10 du CU)	AU-10.6	Plans demande d'autorisation unique	Fichier n°6-2	Page 99	
	Photographie permettant de situer le projet dans le paysage lointain (R431-10 du CU)	AU-10.7	Plans demande d'autorisation unique	Fichier n°6-2	Page 99	
D é c r e	Si le projet nécessite une autorisation de défrichement , étude d'impact précisant les caractéristiques du défrichement, ses incidences et les éventuelles mesures compensatoires (Article 5 du décret)	PJ-1	NC			
	Si le projet nécessite une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité au titre de l'article L. 311-1 de code de l'énergie, étude	PJ-2	Etude d'impact	Fichier n°4-1	Page 32	

Sommaire Inversé

t n °	d'impact précisant les caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendements énergétiques et durées prévues de fonctionnement (Article 6 I du décret)					
2 0 1 4	Si le projet nécessite une approbation au titre de l'article L.323-11 du code de l'énergie, étude de dangers comportant les éléments nécessaires à justifier la conformité de liaisons électriques intérieure avec la réglementation technique en vigueur (Article 6 II du décret)	PJ-3	NC			
- 4 5 0	Si le projet nécessite une dérogation « espèces protégées » , étude d'impact comportant les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées (Article 7 du décret)	PJ-4	NC			
	Si site nouveau , avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)	PJ-5	Lettre de demande Autorisation Unique	Fichier n°8-1	Pages 36 à 49	
	Si site nouveau , avis du maire ou du président de l'EPCI sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)	PJ-6	Lettre de demande Autorisation Unique	Fichier n°8-1	Pages 33 à 35	
	Modalités des garanties financières (R 512-5° du CE)	PJ-10	Lettre de demande Autorisation Unique	Fichier n°3	Pages 88 à 110	

Pièce	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) concernée(s)
Si le projet porte sur une construction susceptible de constituer un obstacle à la navigation aérienne en application du L6352-1 du code des transports (article 8 1° du décret) - Accord de la défense - Accord de la DGAC	Lettre de demande Autorisation Unique	Fichier n°8-2	Pages 88 à 93
Si le projet porte sur une construction située dans l'étendue du champ de vue mentionné au L5112-1 du code de la défense et/ou située à l'intérieur d'un polygone d'isolement mentionné au L5111-6 du code de la défense, accord de la Défense (article 8 2° et 3° du décret)			

Sommaire Inversé

Accord de la Zone Aérienne de Défense quant à la configuration de l'installation (article 8 4° du décret)			
Accord des opérateurs radars concernés (article 85° du décret)	Lettre de demande Autorisation Unique	Fichier n°8-1	